RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 11629
Numéro SIREN : 413 388 596
Nom ou dénomination : SOFINNOVA PARTNERS

Ce dépôt a été enregistré le 23/04/2019 sous le numéro de dépôt 26843



20190268432016

DATE DEPOT : 23/04/2019

N° DE DEPOT : 26843

N° GESTION : 1997B11629

N° SIREN : 413388596

DENOMINATION : SOFINNOVA PARTNERS

ADRESSE : 7/11 boulevard Haussmann 75009 Paris

MILLESIME : 2016

.

SOFINNOVA PARTNERS SAS
Société par Actions Simplifiée au capital de 1.600.000 euros
Siége social : 16-18 rue du 4 Septembre - 75002 Paris
RCS Paris B 413 388 596

Greffe du Tribunal de commerce de Paris
Acte déposé le :
23 AVR. 2019
Sous le N° 26863

PROCÈS VERBAL DES DECISIONS PRISES PAR L'ASSOCIE UNIOUE DE LA SOCIETE LE 28 AVRIL 2017

L'an deux mille dix-sept, le 28 avril à 12 h,
Au siège social de la Société,

La Société Civile MONTCLAIR (« l'Associé Unique »), Société Civile au capital de 810.098,49 , d ont le siège social est situé 16-18 rue du 4 Septembre, 75002 Paris, représentée par Madame Monique SAULNIER, associé unique de la Société SOFINNOVA PARTNERS, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.600.000 euros, dont le siège social est à Paris, 2ème, 16-18 rue du 4 Septembre, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro d'identification unique 413 388 596 RCS Paris, représentée par son Président, Monsieur Antoine PAPIERNIK,

A pris les décisions ordinaires suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique donne au Président et aux Directeurs Généraux quitus entier, définitif et sans réserve, de leur gestion pour l'exercice 2016.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique décide de procéder aux affectations et répartitions suivantes :

• *Résultat 2016*		*1.236.342*
• *Report à nouveau antérieur*		*8.728.067*
	Total à affecter	*9.964.409*

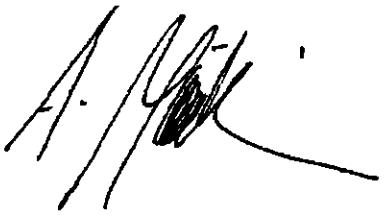
Proposition d'affectation :

• *Distribution de dividendes*		*2*
• *Report à nouveau*		*7.464.409*
	Total affecté :	*9.964.409*

Le dividende sera mis en paiement *2 . 500.000 à partir de mai 2017.*

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités légales.



Le Président
Antoine PAPIERNIK



L'Associé Unique représenté par
Monique SAULNIER

LPG

FRANCE

SOFINNOVA PARTNERS, S.A.S

Rapport du Commissaire aux Comptes

Sur les comptes annuels clos le 31 Décembre 2016

LPG FRANCE SARL
8, rue de Berri 75008 PARIS – Tél. : 01 40 55 50 36
Société à responsabilité limitée au capital de 50 000 euros – RCS PARIS 491 212 254 – Code NAF 741C
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables – Conseil de la Région Paris / Ile-de-France
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

LPG

FRANCE

SOFINNOVA PARTNERS, S.A.S
Au Capital de 1 600 000 euros
16-18, rue du 4 Septembre
75002 PARIS

SOFINNOVA PARTNERS, S.A.S

Rapport du Commissaire aux Comptes

Sur les comptes annuels clos le 31 Décembre 2016

Messieurs les Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Décision du 29 Mars 2016, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SOFINNOVA PARTNERS, S.A.S, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. – Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

LPG

FRANCE

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 18 Avril 2017.

LPG FRANCE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Thierry COULOUVRAT, Gérant

SOFINNOVA PARTNERS

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016
(en euros)

ACTIF	31/12/2016 Montants bruts	Amort. & prov.	Montants nets	31/12/2015
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
. Logiciels	15 013,65	13 434,78	1 578,87	2 442,87
Immobilisations corporelles				
. Agenc.Aménag.Installation	515 697,23	207 866,54	307 830,69	346 626,92
. Matériel bureau, informatique	113 370,33	72 963,58	40 406,75	30 653,22
. Mobilier	253 930,85	195 813,20	58 117,65	46 846,01
Immobilisations financières				
. Titres de participation	842 543,36	379 466,31	463 077,05	447 575,90
. Autres titres immobilisés	8 912 439,19	231 038,66	8 681 400,53	5 907 726,05
. Dépôts et cautionnements versés	54 069,72	9 216,00	44 853,72	49 222,14
. Autres créances immobilisées	124 620,58	0,00	124 620,58	221 829,40
TOTAL actif immobilisé	10 831 684,91	1 109 799,07	9 721 885,84	7 052 922,51
ACTIF CIRCULANT				
. Creances fiscales et sociales	0,00	0,00	0,00	0,00
. Autres créances	2 065 169,21	654 103,00	1 411 066,21	3 686 197,20
. Valeurs mobilières de placement	3 557 284,79	0,00	3 557 284,79	2 053 200,86
. Disponibilités	4 942 818,39	0,00	4 942 818,39	1 918 717,17
. Charges constatées d'avance	271 857,71	0,00	271 857,71	188 901,50
TOTAL actif circulant	10 837 130,10	654 103,00	10 183 027,10	7 847 016,73
. Ecarts de conversion Actif	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	21 668 815,01	1 763 902,07	19 904 912,94	14 899 939,24

PASSIF	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
. Capital social	1 600 000,00	1 600 000,00
. Réserve légale	160 000,00	160 000,00
. Report à nouveau	8 728 067,11	7 726 370,99
. Résultat net de l'exercice	1 236 342,09	2 501 696,12
. Provision pour investissement	0,00	277 327,41
TOTAL capitaux propres	11 724 409,20	12 265 394,52
PROVISIONS POUR CHARGES	0,00	0,00
PROVISION POUR PERTE DE CHANGE	0,00	0,00
TOTAL provisions pour charges	0,00	0,00
DETTES		
. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	636 405,75	1 699 437,66
. Dettes fiscales et sociales	6 817 867,67	934 146,31
. Autres dettes	726 230,32	960,73
. Produits constatés d'avance	0,00	0,00
TOTAL dettes	8 180 503,74	2 634 544,72
TOTAL GENERAL	19 904 912,94	14 899 939,24

SOFINNOVA PARTNERS

	31/12/2016	31/12/2015
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Honoraires de gestion	17 015 222,09	15 523 463,49
Refacturation frais	314 702,42	319 992,13
Autres produits	139 851,68	0,00
Reprise sur provision d'exploitation	292 828,56	0,00
Subvention d'exploitation		
Total des produits (I)	17 762 604,75	15 843 455,62
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats et charges externes	4 083 342,18	6 018 721,73
Impôts et taxes	932 118,67	956 971,90
Salaires et traitements	5 628 622,15	3 919 253,72
Charges sociales	2 530 870,69	1 683 139,93
Dotations aux amortissements et provisions	458 771,29	77 091,95
Dotation aux provisons pour pertes de change		
Total des charges (II)	13 633 724,98	12 655 179,23
A - Résultat d'exploitation (I-II)	4 128 879,77	3 188 276,39
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	0,00	401 097,50
De dividendes	384 617,70	49 292,25
De créances de l'actif immobilisé	40,56	520,76
De la trésorerie	16 193,70	12 133,83
Reprises sur provisions et transferts de charges	0,00	53 235,90
Différences positives de change	418,71	181,19
Total des produits (III)	401 270,67	516 461,43
CHARGES FINANCIERES		
Intérêt et charges assimilées	2 293,09	2 139,00
Dotation aux amortissement risques et charges financières	0,00	526 790,14
Différences négatives de change	929,24	407,52
Dotations aux provisions	66 326,53	
Total des charges (IV)	69 548,86	529 336,66
B - Résultat financier (III-IV)	331 721,81	-12 875,23
C - Résultat courant avant impôts (A+B)	4 460 601,58	3 175 401,16
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations en capital	0,00	0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges	100 943,33	374 217,49
Total des produits (V)	100 943,33	374 217,49
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations en capital	85 616,76	0,00
Dotation aux amortissement risques et charges exceptionnelles	0,00	0,00
Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00
Total des charges (VI)	85 616,76	0,00
D - Résultat exceptionnel (V-VI)	15 326,57	374 217,49
TOTAL DES PRODUITS	18 264 818,75	16 734 134,54
TOTAL DES CHARGES	13 788 890,60	13 184 515,89
RESULTAT AVANT IMPOTS & PARTICIPATION (C+D)	4 475 928,15	3 549 618,65
Impôt sur les bénéfices	2 587 628,00	731 259,00
Participation des salariés aux résultat de l'entreprise	651 958,06	316 663,53
RESULTAT NET	1 236 342,09	2 501 696,12

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2016

I. Présentation de la société, principes et méthodes comptables

Sofinnova Partners, est une société de gestion de portefeuille, gérant divers FPCI (Fonds Professionnels de Capital Investissement). Par ailleurs, elle assure la gestion administrative et comptable de *Sofinnova, Sàrl.*

Les comptes annuels sont établis suivant les conventions comptables usuelles, dans le respect des principes de prudence, de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et d'indépendance des exercices.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs ayant servi à l'établissement des comptes sociaux se résument comme suit :

- les immobilisations incorporelles et corporelles sont inscrites au bilan au coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur la durée normale d'utilisation, selon les méthodes suivantes :

Logiciels :	linéaire sur 3 ans
Agencements et installations :	linéaire sur 7 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique :	linéaire sur 3 à 5 ans
Mobilier :	linéaire sur 10 ans

- les immobilisations financières et valeurs mobilières de placement figurent au bilan à leur coût d'achat ou leur valeur de souscription. A la clôture de l'exercice une provision est constituée dans le cas où la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

- les créances sont reflétées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- les valeurs mobilières de placement (VMP) sont inscrites sur la base de leur valeur brute soit au coût d'achat des titres concernés (hors frais accessoires). La méthode retenue lors de la cession des VMP est la méthode PEPS (Premier Entré Premier Sorti) et les cessions portent sur une fraction d'un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits.

II. Faits marquants de l'exercice et évènements post-clôture

Le 13 février 2017, la Société a levé un nouveau fonds « Sofinnova Industrial Biotech I » avec un engagement initial de 106m€. La Société continue ses travaux dans le cadre de cette levée de fonds et est également en cours de levée de nouveaux fonds.

III. Notes relatives au bilan

1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Les principaux mouvements enregistrés au cours de l'exercice se résument comme suit :

Rubriques	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions de l'exercice et virements de poste à poste	Sorties et virements de poste à poste	Valeur brute à la fin de l'exercice
Logiciels informatiques	34 362,84		19 349,19	15 013,65
Immobilisations corporelles				
Agenc., aménag. et installation	506 564,03	9 133,20		515 697,23
Mat. de bureau, informatique	212 187,33	32 858,73	131 675,73	113 370,33
Mobilier	246 885,77	19 128,19	12 083,11	253 930,85
Avances et acomptes				0,00
Immobilisations financières				
Participations	842 543,36	0,00	0,00	842 543,36
Autres titres immobilisés	5 991 969,38	3 004 720,00	84 250,19	8 912 439,19
Dépôts et cautionnement	49 222,14	4 847,58	0,00	54 069,72
Prêts	221 829,40	40,56	97 249,38	124 620,58
Total	8 105 564,25	3 070 728,26	344 607,60	10 831 684,91

2. Tableau des amortissements et provisions sur actif immobilisé

Rubriques	Cumulés au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	31 919,97	864,00	19 349,17	13 434,80
Immobilisations corporelles				
Agenc., aménag. et installations	159 937,11	47 929,43		207 866,54
Mat. de bureau, informatique	181 534,11	21 738,65	130 309,18	72 963,58
Mobilier	200 039,76	7 856,55	12 083,11	195 813,20
Immobilisations financières				
Titres de participation	394 967,46		15 501,15	379 466,31
Autres titres immobilisés	84 243,33	231 038,66	84 243,33	231 038,64
Dépôts et cautionnements	0,00	9 216,00	0,00	9 216,00
Total	1 052 641,74	318 643,29	261 485,94	1 109 799,07

3. Créances et dettes ventilées selon la durée restant à courir jusqu'à leur échéance

Rubriques	Montant brut	Echéance à 1 an au +	Echéance à + d'1 an
Créances			
Créances de l'actif immobilisé			
Dépôts et cautionnement	54 069,72	0,00	54 069,72
Prêts	124 620,58	25 000,00	99 620,58
Créances de l'actif circulant			
Créances fiscales et sociales	0,00	0,00	0,00
Autres créances	2 065 169,21	2 065 169,21	0,00
Charges constatées d'avance	271 857,71	271 857,71	0,00
	2 515 717,22	2 362 026,92	153 690,30
Dettes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	636 405,75	636 405,75	0,00
Dettes fiscales et sociales	6 817 867,67	6 817 867,67	0,00
Autres dettes	726 230,32	726 230,32	0,00
	8 180 503,74	8 180 503,74	0,00

4. Capital social

Rubriques	31/12/2015	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
Capital social	1 600 000,00			1 600 000,00
Réserve légale	160 000,00			160 000,00
Report à nouveau	7 726 370,99	2 501 696,12	-1 500 000,00	8 728 067,11
Résultat 2015	2 501 696,12	0,00	-2 501 696,12	0,00
Résultat 2016		1 236 342,09		1 236 342,09
Provision pour investissement	277 327,41		-277 327,41	0,00
Capitaux propres	12 265 394,52	3 738 038,21	-4 279 023,53	11 724 409,20

5. Détail des charges à payer

Charges à payer	4 380 997
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	409 407
Dettes fiscales et sociales	3 970 950
Autres dettes	640

6. Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir	1 209 304
Clients factures à établir	1 206 656
Fournisseurs : avoir à recevoir	0
Autres créances à recevoir	2 648

7. Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance (exploitation) : € 271 858
Produits constatés d'avance : € 0

8. Détail des provisions règlementées

Rubrique	Cumulés au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Cumulés à la fin de l'exercice
Provision pour investissement	277 327,41		277 327,41	0,00

9. Détail des provisions pour risques et charges

La Société n'a pas comptabilisé de provision pour risques et charges au cours de l'exercice sous revue.

IV. Notes relatives au compte de résultat

Les produits d'exploitation sont principalement constitués des honoraires de gestion des FPCI en accord avec le règlement de chacun des fonds.

Information sur la situation fiscale différée ou latente

L'impôt différé actif latent correspond aux différences temporaires relatives à la participation des salariés, et s'élève à un total de € 217 298 au 31 décembre 2016.

V. Autres informations

1. Engagements hors bilan

1.1 *Engagements donnés :*

- Contrats de location longue durée :

	Loyers payés	Loyers restant à payer			
	sur l'exercice 2016	jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total restant à payer
Matériel de transport	104 744	81 989	41 515	0	123 504
Matériel de bureau	3 348	3 271	4 844	0	8 115

- Engagements de souscription de parts de FCPR

Au 31 décembre 2016, Sofinnova Partners s'est respectivement engagée à libérer un montant de € 10 898 000 en fonction des appels de capital à venir, relatif aux parts qu'elle détient dans les FPCI Sofinnova Capital V, Sofinnova Capital VI, Sofinnova Capital VII, Sofinnova Capital VIII et Green Seed Fund.

- Engagements de retraite :

Les engagements de Sofinnova Partners vis-à-vis de ses salariés au titre des indemnités de fin de carrière s'élèvent au 31 décembre 2016 à un montant estimé de € 355.527 (hors charges sociales).

1.2 *Engagements reçus* :

Néant.

2. Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen salarié s'établit à 23 personnes pour l'exercice 2016, se ventilant en 19 cadres et 4 non cadres.

3. Tableau des filiales et participations

Sociétés ou groupe de sociétés	Capital (1)	Capitaux propres autres que capital (1)	% détenu (2)	Valeur d'inventaire des titres détenus (brut) (2)	Valeur d'inventaire des titres détenus (net) (2)	Avances non remboursées (nettes) (2)	Chiffres d'affaires du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes/ plus values encaissés au cours de l'exercice (2)
Filiales (détenues à + de 50%) Néant									
Participations (10% à 50% du capital détenu)									
Sociétés françaises (ou autres) Sofinnova Sàrl	38 052 €	9 727 €	25,31%	574 985 €	111 308 €	néant	- €	638 744 €	157 735 €
Sociétés étrangères Sofinnova Venture Participacoes	268 158 €	-161 319 €	99,99%	268 158 €	- €	néant	- €	- 35 842 €	- €

(1) toutes ces données sont extraites des états financiers de Sofinnova Sàrl clos le 31 mars 2016
(2) chiffres correspondant aux comptes de Sofinnova Venture Participacoes clos le 31 décembre 2014

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD
2017

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquies C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
Sofinnova Partners SAS 18 rue du 4 Septembre 75002 PARIS	18 rue du 4 Septembre 75002 PARIS
SIRET 41338859600038	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées : Société de Gestion de Portefeuille — Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal — Bénéfice imposable à 33 1/3 % : 7 648 463 — Bénéfice imposable à 15% et/ou 28% * : — Déficit :

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% : — Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% :

PV à long terme imposables à 19% : — Autres PV imposables à 19% : — PV à long terme imposables à 0% : — PV exonérées (art. 238 quindecies) :

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐ — Jeunes entreprises innovantes ☐ — Zone franche urbaine ☐ — Pôle de compétitivité ☐

Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐ — Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐ — Autres dispositifs ☐ — Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐

Société d'investissement immobilier cotée ☐ — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) : — Plus-values exonérées relevant du taux de 15% :

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ — dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil ;
Tél :	*Tél :*
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ *Viseur conventionné* ☐ *N° d'agrément CGA*	Date : Lieu : PARIS Qualité : DIRECTRICE FINANCIERE Nom du signataire : MME MONIQUE SAULNIER

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD (2017)

Si déposé néant, cochez la case ☐

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	*a*		payées par un établissement chargé du service des titres	*b*		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					*c*		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					*d*		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					*e*		
					f		
					g		
					h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					*i*		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*j*		
Montant des revenus répartis (5)				*Total (a à h)*			

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou copartcipants. 1	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires 5	 Remboursements 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires 7	 Remboursements 8

H DIVERS

*** NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)**

*** ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

N° 2050-SD 2017

① BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : Sofinnova Partners SAS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 18 rue du 4 Septembre 75002 PARIS — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET* 4 1 3 3 8 9 5 9 6 0 0 0 3 8 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31 12 2016

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	15 014	AK 13 435	1 579
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	882 998	AU 476 643	406 355
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	9 754 543	CV 610 505	9 144 038
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	439	BE	439
	Prêts	BF	115 588	BG	115 588
	Autres immobilisations financières *	BH	63 102	BI 9 216	53 886
	TOTAL (II)	BJ	10 831 685	BK 1 109 799	9 721 886
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 312 214	BY	1 312 214
	Autres créances (3)	BZ	813 834	CA 654 103	159 731
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	3 557 285	CE	3 557 285
	Disponibilités	CF	4 942 818	CG	4 942 818
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	271 858	CI	271 858
	TOTAL (III)	CJ	10 898 008	CK 654 103	10 243 905
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	21 729 693	IA 1 763 902	19 965 791

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de reserve de propriété - * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

N° 2051-SD 2017

② BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : Sofinnova Partners SAS — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 600 000)	DA	1 600 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	160 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont reserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont reserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	8 728 067
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 236 342
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	11 724 409
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	640
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	670 244
	Dettes fiscales et sociales	DY	6 817 868
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	752 630
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	8 241 382
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	19 965 791

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	8 244 549
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	640

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

N° 2052-SD 2017

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : Sofinnova Partners SAS — Néant ☐*

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC	
	Production vendue biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue services*	FG	17 329 925	FH	FI	17 329 925
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	17 329 925	FK	FL	17 329 925
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	15 501
	Autres produits (1) (11)				FQ	139 852
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	17 485 277
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	4 083 342
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	932 119
	Salaires et traitements*				FY	4 945 590
	Charges sociales (10)				FZ	3 322 563
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	78 389
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	66 327
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	13 428 329
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	4 056 949
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	384 618
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	41
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	16 799
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	84 243
	Différences positives de change				GN	182
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	138
	Total des produits financiers (V)				GP	486 020
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	380 383
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	2 372
	Différences négatives de change				GS	851
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	506
	Total des charges financières (VI)				GU	384 111
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	101 909
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	4 158 858

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise Sofinnova Partners SAS — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	16 700
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	277 327
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	294 027
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	85 617
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	85 617
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	208 411
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	543 298
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	2 587 628
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	18 265 325
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	17 028 983
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 236 342

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	16 700
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP	
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à detailler au (8) ci-dessous)	II	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	127 632
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Extourne éléments antérieurs à l'exercice		16 700
Quote-part de la subvention d'investissement poortée au résultat		277 327
Valeur nette comptable des éléments d'actif sortis	85 617	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges anterieures	Exercice N Produits anterieurs
Extourne éléments antérieurs à l'exercice		16 700

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(5) IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD2017

Désignation de l'entreprise : Sofinnova Partners SAS — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

CADRE A — IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations — Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations — Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		KD	34 363	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
	Constructions — Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN	KO
	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	[Dont Composants M2]	KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS		KT	KU
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers*		KV	506 564	KW	KX 9 133
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*		KY		KZ	LA
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	459 073	LC	LD 51 987
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*		LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
	Avances et acomptes		LK		LL	LM
	TOTAL III		LN	965 637	LO	LP 61 120
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
	Autres participations		8U	6 834 074	8V	8W 3 004 720
	Autres titres immobilisés		IP	439	IR	IS 1
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	271 052	IU	IV 296 417
	TOTAL IV		LQ	7 105 564	LR	LS 3 301 138
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	8 105 564	ØH	ØJ 3 362 258

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions — par virement de poste à poste (1)	Diminutions — par cessions ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ	DØ	Ø7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV 19 349	LW 15 014	IX
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN 515 697	MO
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	MQ	MR
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS 143 759	MT 367 301	MU
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*	IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB
	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
	TOTAL III	IY		NG 143 759	NH 882 998	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
	Autres participations	IO		ØX 84 250	ØY 9 754 543	ØZ
	Autres titres immobilisés	I1		2B 1	2C 439	2D
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E 388 779	2F 178 690	2G
	TOTAL IV	I3		NJ 473 030	NK 9 933 673	2I
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK 636 138	ØL 10 831 685	ØM

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Sage

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

N° 2054 bis-SD 2017

Exercice N clos le 31/12/2016

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: Sofinnova Partners SAS — Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplementaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des eléments figurant à l'actif de l'entreprise au debut de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce deficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numerateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2055-SD2017

⑥ AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : Sofinnova Partners SAS — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	31 920	PF	864	PG	19 349	PH	13 435
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	159 937	QE	47 929	QF		QG	207 867
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	381 574	QM	29 595	QN	142 392	QO	268 777
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	541 511	QV	77 525	QW	142 392	QX	476 643
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	573 431	ØP	78 389	ØQ	161 741	ØR	490 078

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions — Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
Constructions — Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
Constructions — Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général (NP + NQ + NR)	NW		Total général (NS + NT + NU) NY			Total général (NW - NY) NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : Sofinnova Partners SAS — Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements ouniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	277 327	TD		TE	277 327	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	277 327	TS		TT	277 327	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U	479 211	9V	231 039	9W	99 744	9X	610 505
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6	479 211	Ø7	9 216	Ø8		Ø9	619 721
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	513 975	6Y	140 128	6Z		7A	654 103
	TOTAL III	7B	1 472 397	TY	380 383	TZ	99 744	UA	1 884 329
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	1 749 724	UB	380 383	UC	377 072	UD	1 884 329
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE		UF	15 501		
	- financières			UG	380 383	UH	84 243		
	- exceptionnelles			UJ		UK	277 327		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C G I. — 10

(1) à detailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 [illegible] de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

N° 2057-SD 2017

⑧ ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : SofInnova Partners SAS — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	115 588	UR		US	115 588
	Autres immobilisations financières	UT	63 102	UV		UW	63 102
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	1 312 214		1 312 214		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB					
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	777 787		777 787		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	36 046		36 046		
	Charges constatées d'avance	VS	271 858		271 858		
	TOTAUX	VT	2 576 596	VU	2 397 905	VV	178 690
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD	168 074				
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	239 500				
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d 1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	640	640		
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	670 244	670 244		
Personnel et comptes rattachés		8C	3 041 908	3 041 908		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 713 361	1 713 361		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	1 853 980	1 853 980		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	4 570	4 570		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	207 215	207 215		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	752 630	752 630		
Dette representative de titres empruntés ou remis en garantie*		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	8 244 549	VZ 8 244 549		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

(9) **DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL** N° 2058-A-SD 2017

Désignation de l'entreprise : Sofinnova Partners SAS | Formulaire déposé au titre de l'IR | ET | | Néant ☐ * | Exercice N, clos le : 31122016

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	1 236 342
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés					WB	
		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :	WC	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C G I) et autres amortissements non déductibles	WE	68 280	XE	76 331
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G I)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	8 051		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)	WI	651 958	Charges à payer liées à des etats et territoires non cooperatifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX		XW	651 958
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 bis)*	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	2 587 628
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme - imposées aux taux de 15% ou de 19% (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	Moins-values nettes à long terme - imposées aux taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* - Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* - Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à detailler sur feuillet separé DONT *	Interets excedentaires (art.39-1-3e et 212 du C G I)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ 4 257 266
		Deficits étrangers anterieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12% des plus-values à taux zero	M8		
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						YI	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	8 809 525

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU	316 664
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 0 %						WH	
	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 19 %						WP	
	Plus-values nettes à long terme - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
	Plus-values nettes à long terme - imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts *	(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	7 887	)		XA	149 848
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement*						XD	
	Abattement sur le benefice et exonerations - Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art 44 sexies A)	L5	XF	
	Abattement sur le benefice et exonerations - Pôle de compétitivité hors CIICE (art. 44 undecies)	L6		Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 decies)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
	Abattement sur le benefice et exonerations - ZFU-TE (art.44 octies et octies A)	ØV		Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 decies)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 quindecies)	XC		
	Abattement sur le benefice et exonerations -			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS	
	Deductions diverses à detailler sur feuillet séparé	dont deduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dégagée par le repot en arriere de déficit	ZI	)	XG	.694 550
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
						TOTAL II	XH	1 161 062

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	7 648 463	
	déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	7 648 463	XO

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL
Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise Sofinnova Partners SAS

Réintégratioos diverses	Montant
Don aux associations	15 000
Taxe sur les bureaux	20 984
Plus-value latente 2016 sur titres Sofinnova SK6, SK7, SK8 et GSF (non fiscal)	4 221 282

© Sage

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL
Détail du poste "Déductions diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise Sofinnova Partners SAS

Déductions diverses	Montant
Reprise provision pour investissement	277 327
Plus-value sur distribution 2016 sur titres Sofinnova SK5 (fiscal)	226 883
Reprise provision titres Sofinnova SARL	15 501
PLus-valeur latente 2015 sur titres Sofinnova SK6 et SK7 (non fiscal)	174 839

© Sage

(10) **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

N° 2058-B-SD 2017

Désignation de l'entreprise Sofinnova Partners SAS — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	392 673

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
Participation des salariés	9K	651 958	9L	316 664
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	651 958	YO	316 664
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237*septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1et L3211-1du Code des Transports (case à cocher) XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS** — DGFiP N° 2058-C-SD2017

Désignation de l'entreprise : Sofinnova Partners SAS — Néant ☐ *

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	7 726 371
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	2 501 696
Prélèvements sur les réserves	OE	
TOTAL I	OF	10 228 067

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB	
Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	
Dividendes	ZE	1 500 000
Autres répartitions	ZF	
Report à nouveau	ZG	8 728 067
(N B Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	10 228 067

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235ter ZCA au titre de l'exercice	XV	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

		Exercice N :
ENGAGEMENTS — Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ	
ENGAGEMENTS — Engagements de crédit-bail immobilier	YR	
ENGAGEMENTS — Effets portés à l'escompte et non échus	YS	
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES — Sous-traitance	YT	10 881
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES — Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ	1 111 690
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES — Personnel extérieur à l'entreprise	YU	44 456
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES — Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	1 437 059
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES — Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV	
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES — Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	1 479 256
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES — Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	4 083 342
DÉTAILS DES POSTES — IMPÔTS ET TAXES — Taxe professionnelle*, CFE, CVAE	YW	149 404
DÉTAILS DES POSTES — IMPÔTS ET TAXES — Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)	9Z	782 715
DÉTAILS DES POSTES — IMPÔTS ET TAXES — Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	932 119
T.V.A. — Montant de la T.V.A. collectée	YY	
T.V.A. — Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	
DIVERS — Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2016)*	ØB	
DIVERS — Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*	ØS	
DIVERS — Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés) :	YP	
DIVERS — Effectif affecté à l'activité artisanale	RL	
DIVERS — Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%
DIVERS — Numéro de centre de gestion agréé* XP		
DIVERS — Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0	ZR	
DIVERS — Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG	
DIVERS — Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies	RH	

RÉGIME DE GROUPE *

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe, indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale : JI1 = 0 — N° SIRET de la société mère du groupe : JJ

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

© Sage

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES** N° 2059-A-SD 2017

Désignation de l'entreprise : Sofinnova Partners SAS — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations * 1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moios-values réalisées * — Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19%	Long terme ⑩ 15 % ou 16 %	Long terme ⑩ 0%	Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1968, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A [illegible] ⑨						
		CADRE A [illegible] ⑩		(A)		(B)		(C)
		CADRE A [illegible] ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

N° 2059-A-SD

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES
Détail du poste "II-Autres éléments - Divers"

Désignation de l'entreprise Sofinnova Partners SAS

Autres éléments : divers	Qualification fiscale des plus ou moins-values réalisées				
	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19%
		19%	15% ou 16%	0%	

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

N° 2059-B-SD 2017

Désignation de l'entreprise : Sofinnova Partners SAS	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant ☐ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

Origine			Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie					
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies I ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME N° 2059-C-SD2017

Désignation de l'entreprise : Sofinnova Partners SAS Néant ☐*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 ❶ ou 16 ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI ❶ .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ .	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		À 19 %, 16,5%(1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies*-0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 %(1) ⑤	⑥	col ⑦=②+③+④-⑤-⑥ ⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

(15) RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2017

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Sofinnova Partners SAS — Néant ☐ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e, 6e, 7c alinéas de l'art. 39-1-5c du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

⑯ **DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFiP N° 2059-E-SD2017

Désignation de l'entreprise : Sofinnova Partners SAS — Néant ☐ *

Si entreprise membre d'une integration fiscale, indiquez le SIREN et la denomination de la société tête de groupe :

Exercice ouvert le : 01012016 et clos le : 31122016 — Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	17 329 925
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	139 852
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	17 469 776

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	
Variation de stocks (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	2 971 652
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	66 327
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	85 617
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	10 372
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	3 133 967

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	14 335 809

IV - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutee assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n°1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC-SD et 1329-DEF).	SA	14 335 809

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la declaration n°1330-CVAE-SD), completer le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE-SD

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	

Chiffre d'affaires de référence CVAE					GX	17 329 925
Période de référence	GY	du	01012016	GZ	au	31122016
Date de cessation					IIR	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptee pour tenir compte des modalités particulières de determination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-SD.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** N° 2059-F-SD 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016 N° SIRET 41335933960003 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Sofinnova Partners SAS

ADRESSE (voie) 18 rue du 4 Septembre

CODE POSTAL 75002 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	10000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SC Dénomination SOCIETE CIVILE MONTCLAIR

N° SIREN (si société établie en France) 421323144 % de détention 100 Nb de parts ou actions 10000

Adresse : N° 18 Voie RUE DU 4 SEPTEMBRE

Code Postal 75002 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Sage

(18) FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2017.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016 N° SIRET 41333859600038

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Sofinnova Partners SAS

ADRESSE (voie) 18 rue du 4 Septembre

CODE POSTAL 75002 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 2

Forme juridique	SRL	Dénomination	SOFINNOVA		
N° SIREN (si société établie en France)	722003001			% de détention	25,91
Adresse : N°	18	Voie	RUE DU 4 SEPTEMBRE		
Code Postal	75002	Commune	PARIS	Pays	FR
Forme juridique	SDE	Dénomination	SOFINNOVA VENTURE CAPITAL PARTICIPACOES		
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	99,99
Adresse : N°	928A	Voie	AVENIDA ATLANTICA		
Code Postal	22010-0	Commune	RIO DE JANEIRO (BRESIL)	Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

© Sage

REINTEGRATION DES FRAIS GENERAUX DANS LE BENEFICE IMPOSABLE

La société a réintégré un montant de 68,280 euros de loyers sur véhicules de tourisme dans le cadre de la détermination de son bénéfice fiscal.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice de la manière suivante :

• Résultat 2016	1,236,342 €
• Report à nouveau antérieur	8,728,067 €
Total :	9,964,409 €

Proposition d'affectation :

• Distribution de dividendes	2.500.000 €
• Report à nouveau	7.464.409 €
Total affecté :	9.964.409 €

Après affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016, les capitaux propres de la société se ventileront comme suit :

* Capital	1.600.000
* Réserve légale	160.000
* Report à nouveau	7.464.409
Total capitaux propres après distribution	**9.524.409**

Conformément à la législation en vigueur pour les sociétés de gestion, le total des capitaux propres non distribués représente bien, au 31 décembre 2016, plus de 25% des dépenses d'exploitation comptabilisées par la société au cours de l'exercice 2016.

DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS

Le délai de paiement du solde fournisseur au 31 décembre 2016 est inférieur à 30 jours.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons les distributions réalisées au titre des trois derniers exercices :

Dividendes distribués en euros	2013	2014	2015	2016
AGO	29-avr-13	03-avr-14	13-mars-15	31-mars-16
Dividendes versés	2 250 000,00	3 520 000,00	2 600 000,00	1 500 000,00
soit par action	*22,50*	*35,20*	*26,00*	*15,00*